

REGLEMENT INTERIEUR DU BADMINTON CLUB DE LYON

1. Je respecte le(s) créneau(x) horaire(s) que j'ai choisis en début d'année et n'en change exceptionnellement qu'après accord des responsables du club.
2. Je peux inviter des personnes extérieures à l'association après accord du responsable de créneau. Les personnes concernées devront signer une décharge de responsabilité (téléchargeable sur le site du club) avant de pratiquer et devront se soumettre au présent règlement. Les personnes faisant l'objet d'une exclusion (temporaire ou permanente) ainsi que les personnes débitrices du club ne seront pas admises en tant qu'invité.
3. Je porte une tenue correcte : tee-shirt (pas de maillot de foot), short (pas de bermuda ni de pantacourt) et baskets de salle (ou à semelles non marquantes). Pendant l'hiver, je peux toutefois jouer en pull et en survêtement.
4. Je me conduis de façon sportive. Aucun jet de raquette ni cri d'énervement n'est admis sur un terrain.
5. Je respecte le matériel du club (filets et poteaux) en cours de jeu et le range correctement à la fin de la séance.
6. Je ramasse mes volants usagés après mon match et les jette dans les poubelles du gymnase.
7. Par solidarité, j'effectue un seul set de 21 points lorsque du monde attend pour jouer.
8. Je prends ma douche, si je le souhaite, au plus tard 10 minutes avant la fermeture du créneau.
9. Je ne laisse pas mes affaires dans les vestiaires afin d'éviter d'éventuels vols. Le club se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels.
10. Toute faute grave (comportement inapproprié, non acquittement de ses dettes auprès de l'association...) sera passible d'exclusion temporaire ou définitive. La décision d'exclusion est adoptée par le Comité de Direction statuant à la majorité. La cotisation versée à l'association reste définitivement acquise même en cas d'exclusion en cours d'année.
11. Tout arrêt de la pratique en cours de saison ne donnera lieu à aucun remboursement pour quelques motifs que ce soit (blessure, déménagement, grossesse...).

COMPETITEURS

12. Je m'inscris aux tournois avant la date limite sur le site du club uniquement. Toute inscription ne passant pas par le responsable des tournois sera à ma charge.
13. Le club prend à sa charge mes 5 premières inscriptions aux tournois. Je ne peux ensuite m'inscrire que lorsque j'ai réglé, par virement, au club mon inscription au tournoi précédent.
14. Lorsque je m'inscris aux entraînements dirigés, je m'engage à être assidu(e) et à ne pas changer de créneau en cas d'absence.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club de la saison 2021/2022 et m'engage à le respecter sous peine d'exclusion par le conseil d'administration du Badminton Club de Lyon

Date :

Nom, Prénom et Signature :